Mémoire de paysages

L'observatoire photographique lié au passage de l'Autoroute A 28 dans l'Orne...

2003 - 2010

Qu'est-ce qu'un observatoire photographique des paysages ?

Initiés en octobre 1991 par le Ministère de l'Environnement, les observatoires photographiques des paysages ont pour objectif de constituer un fonds photographique sur un territoire, afin d'évaluer de manière sensible, l'évolution de la qualité des espaces. Des points de vue sélectionnés par un comité de pilotage sont re-photographiés à intervalles réguliers dans le temps afin de mettre en évidence d'éventuelles transformations du paysage.

Un outil de compréhension du paysage

L'observatoire photographique permet d'apprendre à mieux connaître les paysages d'hier et d'aujourd'hui. Il peut être utilisé comme support d'étude et d'enseignement par les techniciens, les chercheurs et les enseignants.

Un outil d'aide à la décision et à l'action

Les élus et les techniciens peuvent à partir des images de l'observatoire, soit mesurer les impacts d'une politique paysagère déjà mise en place, soit faire émerger de nouveaux projets.

Un outil de sensibilisation et de médiation auprès de différents publics

Les photographies facilitent les échanges et la réflexion, ce qui contribue notamment à la prise de conscience des habitants concernant l'évolution subie ou choisie de leur cadre de vie.

L'observatoire photographique du paysage lié à l'Autoroute A 28 dans sa traversée de l'Orne...

De 2003 à 2010, le Conseil général de l'Orne s'est doté d'un observatoire photographique des paysages traversés par l'autoroute A28.

Observer les mutations des paysages sur le long terme, mais aussi celles induites par l'arrivée de l'autoroute, est l'intention principale de cet observatoire. Ce travail, amorcé et piloté par le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement de l'Orne (CAUE), a été conduit en partenariat avec le Conseil général de l'Orne et la Société autoroutière Alis.

Les premières photographies ont été réalisées juste avant le début du chantier en 2003 par Florence Morisot, photographe.
Puis, le photographe, Gérard Dalla Santa a achevé la mission après la mise en service de l'autoroute en 2005-2006, puis en 2007 et en 2010.

Le fonds photographique de 211 vues initiales avant chantier et de 100 reconductions illustre des thématiques variées :

- les grands paysages traversés par l'autoroute
- le patrimoine bâti
- les lotissements, les zones d'activités
- l'insertion paysagère de l'ouvrage
- les sites à forts enjeux environnementaux.

Les travaux méticuleux des photographes ont valeur de témoignages et d'archives.

Ils ont une vocation pédagogique, celle de sensibiliser la population et les professionnels aux évolutions des paysages et à l'intérêt de leur préservation.

Partenaires financiers :

ALIS, société d'autoroute, (1% paysage)
Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Orne
Conseil général de l'Orne

Crédits photographiques :

© Gérard Dalla Santa – Conseil Général de l'Orne – CAUE 61 – ALIS
© Florence Morisot – Conseil Général de l'Orne – CAUE 61 – ALIS
Cartes postales anciennes, Archives départementales de l'Orne

Chaumont, aire des Haras - 2005.
© Gérard Dalla Santa – Conseil général de l'Orne – CAUE 61 – Alis

Chaumont, aire des Haras - 2007.
© Gérard Dalla Santa – Conseil général de l'Orne – CAUE 61 – Alis

Chaumont

Dans le secteur de l'aire des Haras, l'autoroute A28 traverse des paysages ornais liés à l'élevage du cheval reconnaissables aux prairies ponctuées de bouquets de chênes et aux barrières de bois.

Gacé, avenue de Tahiti - 2005.
© Gérard Dalla Santa – Conseil général de l'Orne – CAUE 61 – Alis

Gacé, avenue de Tahiti - 2007.
© Gérard Dalla Santa – Conseil général de l'Orne – CAUE 61 – Alis

Gacé

Il est parfois nécessaire d'abattre des arbres pour des raisons sanitaires ou sécuritaires, en témoignent les nouveaux aménagements de la traversée de Gacé. Avec le temps, les nouvelles plantations, lorsqu'elles seront à maturité, redonneront au lieu l'ambiance passée.

Gacé, avenue de Tahiti - 2005.
© Gérard Dalla Santa – Conseil général de l'Orne – CAUE 61 – Alis

Gacé, avenue de Tahiti - 2007.
© Gérard Dalla Santa – Conseil général de l'Orne – CAUE 61 – Alis

Gacé

Les nouveaux aménagements sont l'occasion de redécouvrir le front bâti de la Reconstruction. Les arbres, dont la présence semblait immuable, ont été renouvelés. Il faudra attendre que la végétation se développe pour retrouver l'ambiance initiale.

La Chapelle-près-Sées, bourg - 2006.
© Gérard Dalla Santa – Conseil général de l'Orne – CAUE 61 – Alis

La Chapelle-près-Sées, bourg - 2010.
© Gérard Dalla Santa – Conseil général de l'Orne – CAUE 61 – Alis

La Chapelle-près-Sées

A sud de Sées, le bourg de la Chapelle-près-Sées présente des bâtisses en pierre calcaire, matériau de construction dominant dans la plaine de Sées et d'Alençon. Les bas-côtés enherbés et le réseau des haies préservés, confortent l'aspect rural du bourg.

Par touches discrètes, le bourg se transforme : enfouissement des réseaux et pose de lampadaires.

Ménil-Froger, vallée de la Dieuge depuis le bourg - 2003.
c. Florence Morisot -Conseil général de l'Orne -CAUE 61- Alis

Ménil-Froger, vallée de la Dieuge depuis le bourg - 2007.
© Gérard Dalla Santa – Conseil général de l'Orne – CAUE 61 – Alis

Ménil-Froger

Depuis l'église de Ménil-Froger en promontoire sur la vallée de la Dieuge, une vue s'offre sur «le Logis», manoir remarquable du XVIe siècle (Monument Historique).

La photo reconduite en 2007, dont le point de vue est différent, montre l'intégration de l'autoroute dans le paysage du Merlerault.

Monnai, le bourg, XIXe siècle - XXe siècle
Archives départementales de l'Orne.

Monnai, le bourg – 2003.
Florence Morisot – Conseil général de l'Orne – CAUE 61 – Alis

Monnai

Le bourg a gardé son caractère rural malgré les modifications des façades en colombage emblématiques du Pays d'Auge.
Néanmoins, les marquages routiers, les panneaux signalétiques, les réseaux aériens, les lampadaires et les trottoirs témoignent des évolutions contemporaines.

Sées, le Buhot - 2006.
© Gérard Dalla Santa – Conseil général de l'Orne – CAUE 61 – Alis

Sées, le Buhot - 2010.
© Gérard Dalla Santa – Conseil général de l'Orne – CAUE 61 – Alis

Sées

Témoignant du traumatisme causé par le passage de l'autoroute dans un paysage, les différentes étapes du chantier montrent qu'une cicatrisation progressive s'opère.
Le regard se porte dorénavant sur un paysage contemporain.

Sées, parvis l'hôtel de ville et de la cathédrale – 2006.
© Gérard Dalla Santa – Conseil général de l'Orne – CAUE 61 – Alis

Sées, parvis l'hôtel de ville et de la cathédrale - 2010.
Aménagement réalisé par Johan Touchard, architecte – Michel Sulon, paysagiste.
© Gérard Dalla Santa – Conseil général de l'Orne – CAUE 61 – Alis

Sées

Les usages du parvis de l'hôtel de ville et de la cathédrale ont évolué depuis le début du XXe siècle. Au fil des années, l'automobile a envahi ce lieu de rassemblement autrefois destiné aux défilés militaires, processions religieuses, procès…

Le nouvel aménagement accorde une large place aux piétons et réorganise le stationnement.